

Promeneurs du Net



BILAN DE LA COORDINATION 2021 EN CHARENTE-MARITIME



**Les Petits Débrouillards
Nouvelle-Aquitaine Nord**

7 rue Camille Desmoulins, 17000 LA ROCHELLE
05.46.50.78.77

info17@lespetitsdebrouillards-na.org

Réseaux sociaux : @apdnaq

www.lespetitsdebrouillards-na.org

Coordination assurée par **Guillaume Remaud**



**Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes
de Charente-Maritime**

5 ter avenue Kennedy, 17000 LA ROCHELLE
05 46 50 01 49

contact.nord@maisondesadolescents17.fr

Réseaux sociaux : @mdaja17

www.maisondesadolescents17.fr

Coordination assurée par **Juliette Perchais**

Coordination financée par

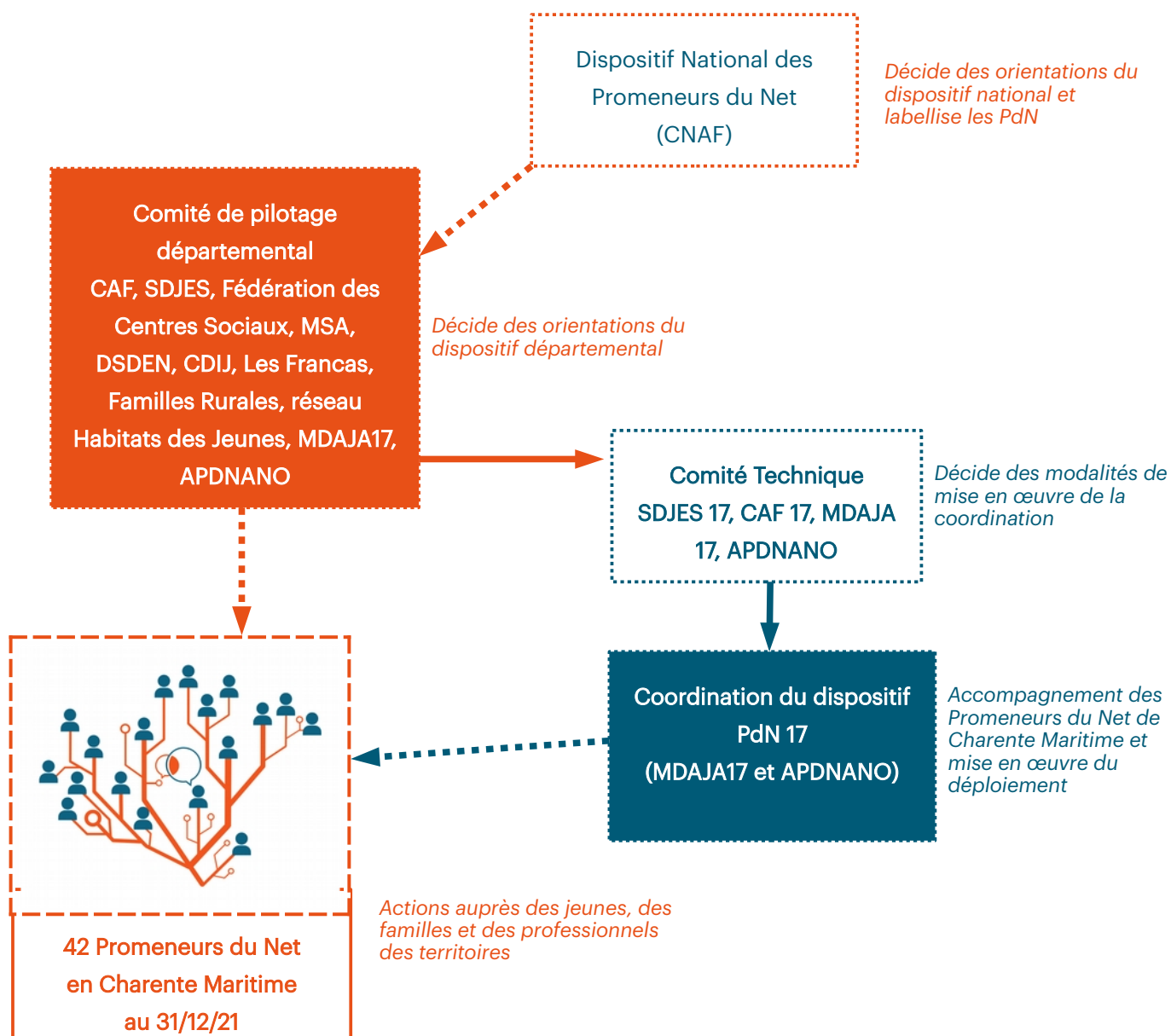


Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
de Charente-Maritime

SOMMAIRE

Le dispositif Promeneurs du Net en Charente-Maritime.....	3
Synthèse globale.....	5
Les Promeneurs du Net et leurs structures.....	6
L'activité du réseau PdN17.....	6
Les appels à projets 2021.....	8
Les PdN17 au 31 décembre 2021.....	9
La coordination du dispositif.....	13
Fonctionnement de la coordination.....	13
Partenariat MDAJA 17 / APDNANO.....	13
Participation à la gouvernance du dispositif.....	14
Animation du réseau.....	14
Accompagnement des PdN17.....	16
Modalités de suivi de l'activité des PdN17.....	16
Les outils numériques.....	17
Interventions.....	17
Promotion – Communication.....	18
Évaluation du dispositif.....	19
Promeneurs du Net Parentalité.....	19
Perspectives 2022.....	20
ANNEXES	
LISTE DES PROMENEURS DU NET.....	22
ACTIONS MENÉES EN 2021.....	23
CHARTE DES PROMENEURS DU NET.....	26

Le dispositif Promeneurs du Net en Charente-Maritime



Acronymes :

PdN17 : Promeneurs du Net de Charente-Maritime
 CNAF : Caisse Nationale des Affaires Familiales
 CAF 17 : Caisse des Allocations Familiales de Charente-Maritime
 DDCS : Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DSDEN)
 MSA : Mutualité Sociale Agricole
 DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
 CDIJ : Centre Départemental d'Information Jeunesse
 APDNANO : Association les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine NOrd
 MDAJA17 : Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes de Charente-Maritime
 SDJES : Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Le dispositif Promeneurs du Net

La démarche Promeneurs du Net fait écho à une initiative suédoise des années 2000, expérimentée en France par 4 CAF dès 2012, puis déployée à partir de 2016. Aujourd'hui, ce dispositif existe dans **93 départements** et rassemble plus de **2000 professionnels labellisés**.

L'objectif du dispositif est de **développer une présence éducative sur Internet**. C'est-à-dire, mettre en place une action éducative structurée et professionnelle sur la toile pour **accompagner les pratiques des jeunes, minimiser les risques, valoriser les compétences et les initiatives**. Il s'agit également de proposer des rencontres dans les structures jeunesse, augmenter leur fréquentation et de fidéliser les jeunes aux différentes activités.

Le Promeneur du Net (PdN) est un **professionnel de la jeunesse** qui assure une présence éducative sur internet et les réseaux sociaux auprès des jeunes de 12 à 25 ans, **dans le cadre de sa mission qu'il exerce déjà dans sa structure** du secteur éducatif, médico-social, de l'animation ou de la médiation (centre social, maison des adolescents, accueil de jeunes, mission locale, etc.).

Le déploiement en Charente-Maritime

Initié le **19 mai 2017** lors d'un premier comité de pilotage (COFIL), le dispositif Promeneurs du Net de Charente-Maritime s'inscrit dans un déploiement national à travers chaque Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF) qui rassemble la CAF, les services concernés de l'État (Cohésion Sociale, Éducation Nationale, etc.), les collectivités territoriales et d'autres acteurs concernés.

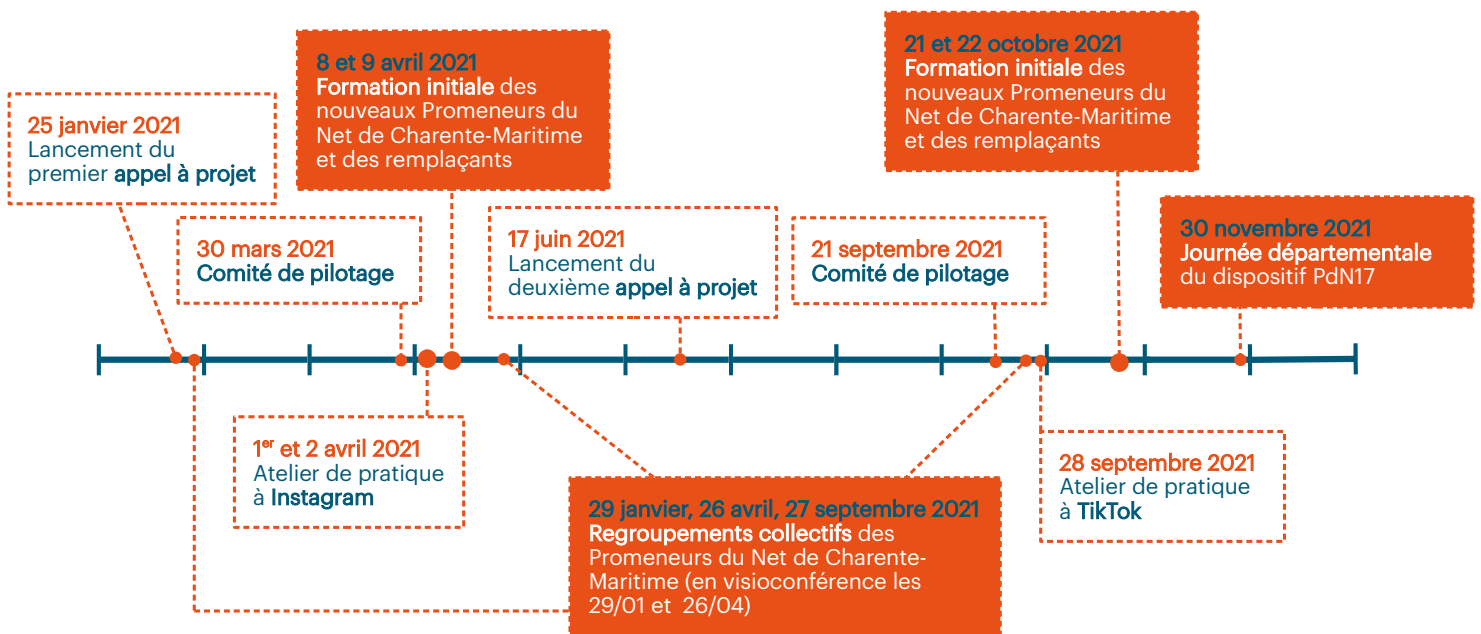
Le dispositif départemental a été mis en œuvre grâce à une mobilisation institutionnelle et partenariale. Le système de gouvernance repose sur une articulation entre un comité de pilotage (COFIL), un comité technique (COTECH) et une coordination opérationnelle (voir schéma).

Le 14 juin 2018, la coordination opérationnelle a été mise en place avec la signature d'une **charte partenariale** qui engage en Charente-Maritime la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, devenue depuis le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de la DSDEN 17, la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes de Charente-Maritime (MDAJA 17) et l'Association les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine NOrd (APDNANO). La CAF et le SDJES ont missionné la MDAJA et APDNANO pour coordonner le dispositif. Les missions et le fonctionnement de la coordination sont rappelés dans ce bilan.

Le financement du dispositif est précisé dans le cadre de cette convention de partenariat pour la coordination des Promeneurs du Net. La CAF soutient financièrement la MDAJA au travers d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20000€ par an. Le SDJES soutient financièrement APDNANO par l'attribution d'un poste FONJEP à hauteur de 7300 € sur les 3 ans de la convention, complété par une subvention.

Un PdN est mandaté par son employeur dans le cadre d'un conventionnement avec la CAF, suite à un appel à projet (AAP). Il co-signe avec son employeur une **charte** (voir annexe). Il est ensuite formé, ce qui valide sa **labellisation** et lui donne **les compétences et les outils** pour mener à bien ses nouvelles missions.

Synthèse globale



En 2021, deux appels à projets ont été lancés afin d'étoffer le réseau Promeneurs du Net en Charente-Maritime. **11 nouveaux PdN17** ont été formés sur l'année.

L'accompagnement des professionnels du réseau s'est concrétisé par la mise en place de **3 regroupements collectifs** permettant des temps de retours d'expériences et l'approfondissement de certains sujets répondant à leurs besoins (*les nouveaux réseaux sociaux, la vie sexuelle et affective, ateliers Instagram et TikTok*).

Cette année fut aussi l'occasion pour la coordination de mener un travail **d'évaluation** du dispositif auprès des structures engagées dans le réseau. Une **journée départementale** a été organisée le 30 novembre 2021, pour permettre à tous les acteurs du dispositif de se rencontrer et d'échanger.

En complément de ces actions, la coordination a poursuivi l'animation du groupe *Facebook* privé et du serveur *Discord* à destination des PdN17, les actions de communication du dispositif (flyers, dossier de presse, vidéo TikTok ...). Malgré le contexte, les interventions auprès des partenaires ont peu à peu repris.

Sur l'ensemble de l'année 2021, les PdN17 se sont mis en lien avec plus de **15 000 personnes** sur différentes plateformes de réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, Snapchat, Whatsapp et TikTok*) pour environ **5 000 heures** de présence en ligne.

En 2021, la coordination a également travaillé avec la CAF17 pour penser aux modalités d'ouverture du réseau aux **professionnels de la parentalité**.

Les Promeneurs du Net et leurs structures

Pour rappel, les missions d'un PdN se retrouvent à plusieurs niveaux d'intervention :

- **Information** : généraliste ou ciblée, concernant la structure (horaires, activités...) et le territoire (événements locaux, débats publics...), ou information thématique (emploi, santé, prévention...)
- **Lien social** : échanges quotidiens permettant de garantir une continuité de la relation éducative dans le temps et de renforcer la relation de confiance
- **Accompagnement** : émergence d'initiatives, aide à la formalisation de projets et accompagnement de leur réalisation, suivi de parcours individuels ou collectifs de jeunes sur les thématiques en lien avec la mission du professionnel intervenant en tant que Promeneur du Net
- **Écoute, aide** : espace de parole, d'expression, de débat, écoute active, soutien psycho-social...

L'activité du réseau PdN17

Retours d'expériences

En début d'année 2022, les PdN17 ont eu un temps d'échange dédié à leurs retours d'expériences sur l'année 2021, dégagant ainsi les points forts et les difficultés du dispositif PdN :

Les points forts du dispositif :

- Les cafés PdN pendant les confinements.
- Réseau actif et utile pendant les confinements.
- + de live Facebook et Instagram pendant les confinements.
- + de jeux et d'animations en ligne pendant les confinements.
- Pratiques plus adaptées à la demande des jeunes (instantanéité).
- Les échanges d'infos (spontanéité et anticipation).
- Le fait de pouvoir réagir plus efficacement aux demandes des jeunes .
- Légitime le rôle des animateurs (vis-à-vis des partenaires et envers nous-même).
- Meilleure connaissance des jeunes .
- Mieux adapter nos actions en visualisant le positionnement des jeunes dans le quartier afin d'aller à leur rencontre.
- La communication sur les actions et programmes des structures.
- Les interventions collectives.
- Les temps d'échanges de pratiques.
- La richesse des différents postes de chacun dans le réseau.
- Le nuage pour l'accès aux ressources.

Les difficultés rencontrées :

- Le manque de temps
- La méconnaissance des nouveaux réseaux sociaux.
- Une utilisation différente des jeunes qui entraîne une difficulté à être visible ou crédible.
- La multiplicité des réseaux sociaux qui peut prendre du temps (allers-retours).
- Les contacts et conversations intempestives (hyper-sexualisées, hameçonnages) qui prennent du temps et beaucoup de vigilance (mais aide à comprendre ce que vivent les jeunes).
- La peur de saturer les jeunes par la diffusion de trop d'informations.
- L'évolution rapide des jeunes sur les pratiques numériques et la nécessité de se mettre à jour sur les connaissances.
- La multitude de comptes chez les jeunes.
- Savoir qui accepter comme contact, ami, ...
- Il faut être vigilant à ne pas mettre de côté les jeunes qui n'ont pas de réseaux ou de téléphone.
- La nécessité de choisir le type d'action PdN (veille, publication, conversation, intervention collective, ...) dans le temps disponible.
- Le mélange des genres entre nos missions PdN et nos missions d'animateurs, d'éducateurs et autres professions.
- La prise en main lors d'un changement de poste.
- Pour les nouveaux (et certains anciens), besoin de formation technique.
- La sur-sollicitation pour des interventions extérieures.
- Une overdose d'écrans suite à la crise sanitaire (de la part des pro, de la part des jeunes ?).
- Quand on a peu d'appétence (ou de moins en moins) pour les RS d'avoir le réflexe de se connecter, de publier.
- Le remplissage du tableau d'évaluation.

Les actions des PdN17

Ces temps d'échange ont également permis de mettre en avant certaines **actions notables** :

- Une semaine d'animation auprès d'élèves de 5ème pour se faire connaître et sensibiliser (interventions d'une heure) au mois d'octobre.
- Interventions au collège : présentation du dispositif et sensibilisation de manière graduelle (pas les mêmes sujets en fonction des classes).
- Interventions à la MFR (tous les sujets vus au cours d'une intervention) et au foyer d'accueil de jeunes.
- Interventions en IME , SESSAD , lycées.

- Intervention au collège de l'Île de Ré auprès de l'association des parents d'élèves sur les dangers des réseaux sociaux.
- Intervention avec les professionnels de l'ADEI et foyer de l'enfance (éducateurs).
- Un live d'informations thématiques sur Facebook et Instagram.
- Un festival des jeux vidéos à Tonnay-Charente.
- Un temps de formation en équipe (en interne)
- Les échanges avec le personnel des établissements scolaires.
- La formation pour les nouveaux PdN17 jeunesse (en octobre).

Outre ces actions notables, les PdN17 ont aussi déployé un **grand nombre d'actions** parmi celles envisagées lors des formations initiales.

Ces actions ont été réparties en 7 catégories correspondantes aux missions des PdN :

- Créer du lien en ligne (73 actions),
- Informer (67 actions),
- Veiller – chercher (62 actions),
- Conseiller – accompagner (57 actions),
- Échanger (54 actions),
- Animer (52 actions),
- Promouvoir (38 actions).

[NB > Retrouvez en annexe le détail des actions menées](#)

Les appels à projets 2021

En 2021, le dispositif Promeneurs du Net a intégré le rythme des appels à projets (AAP) de la CAF17, soit **deux lancements par an**, un en tout début d'année, l'autre durant l'été.

Le premier appel à projets PdN Jeunesse

5 structures ont répondu au premier AAP lancé en janvier 2021. Toutes ont vu leur dossier validé par la CAF 17 à la suite de la commission sociale.

4 parmi ces 5 professionnels ont été formés par la coordination, rejoints par le remplaçant d'un ancien PdN ayant quitté le dispositif. La formation initiale s'est déroulée sur 2 demi-journées, les 8 et 9 avril, à distance en raison du troisième confinement. En tout, c'est donc **5 nouveaux professionnels** de la jeunesse qui ont ainsi rejoint le dispositif lors de cette première session.

Le deuxième appel à projets PdN Jeunesse

En juillet 2021, un deuxième appel à projets a été lancé et seules 2 structures y ont répondu. Pourtant, **6 nouveaux professionnels de la jeunesse** ont rejoint le réseau à la suite de cette deuxième session, du fait de remplacements et de rattrapages.

Cette seconde formation initiale s'est déroulée sur 2 journées pleines les 21 et 22 octobre à la Maison de l'Enfance de Saint-Pierre d'Oléron.

À part quelques légères modifications et adaptations en raison du contexte quand cela était nécessaire (formation à distance), le contenu de la formation était identique à celui des premières sessions (*cf chapitre Formation*).

Les conventions d'objectifs, de financement et la charte ont été envoyées aux structures par la CAF17, et leur participation à la formation a signé le démarrage de l'activité.

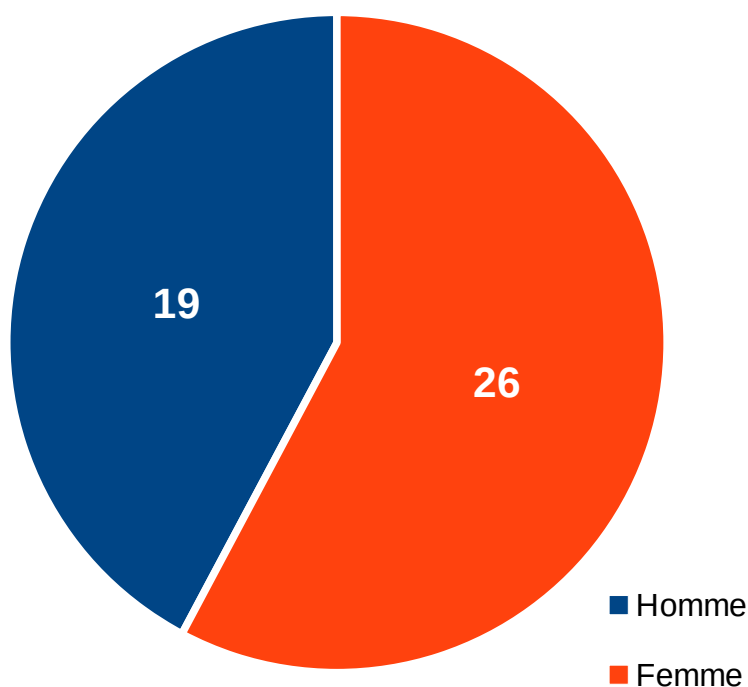
Les PdN17 au 31 décembre 2021

Au cours de l'année, 7 professionnels ont quitté leur poste au sein de leur structure et donc le dispositif PdN17. 4 d'entre eux ont été remplacés dans leur fonction et leurs remplaçants ont ainsi pu rejoindre le dispositif en fin d'année. Les structures des 3 autres professionnels restent toujours intéressées par le réseau, mais sont en cours de recrutement d'un nouveau PdN.

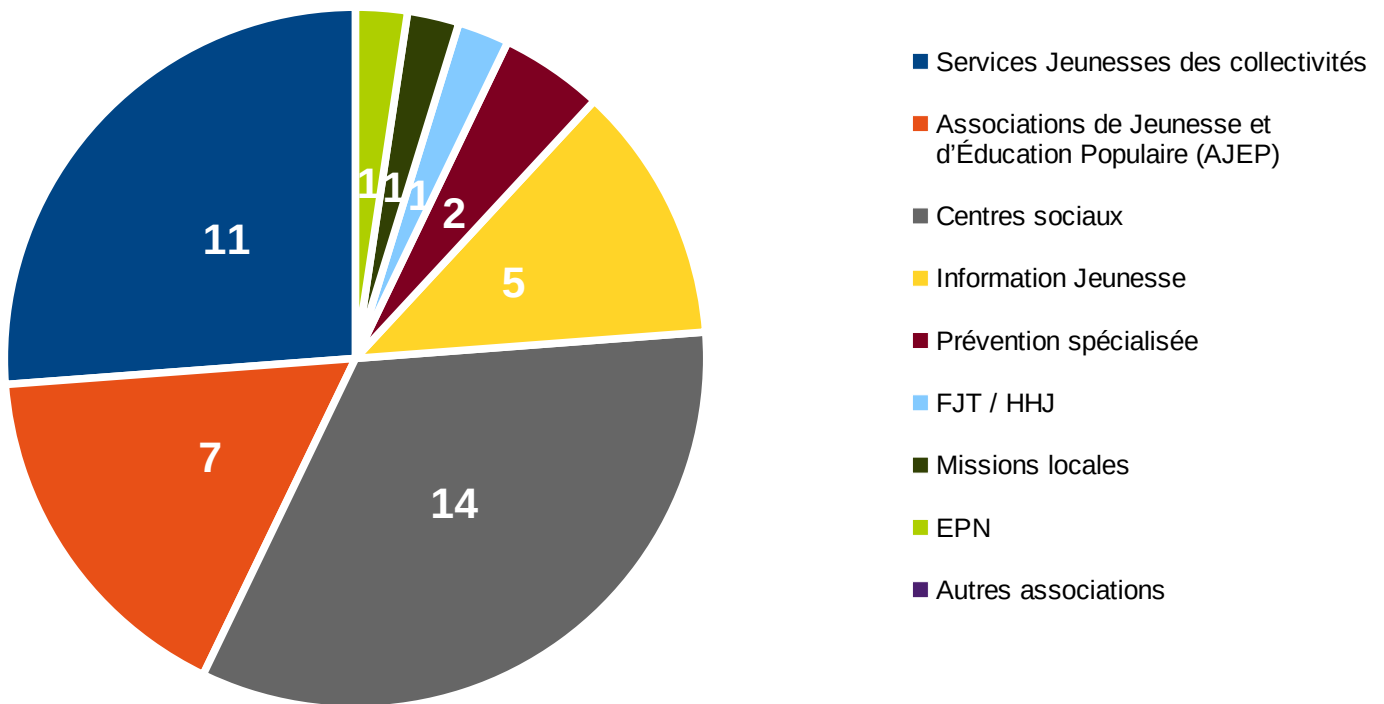
Au 31 décembre 2021, le réseau compte au total **45 PdN17** (dont 42 actifs) au sein de **39 structures participantes**.

NB > Retrouvez en annexe la liste complète des Promeneurs du Net de Charente-Maritime

Répartition des PdN17 par genre



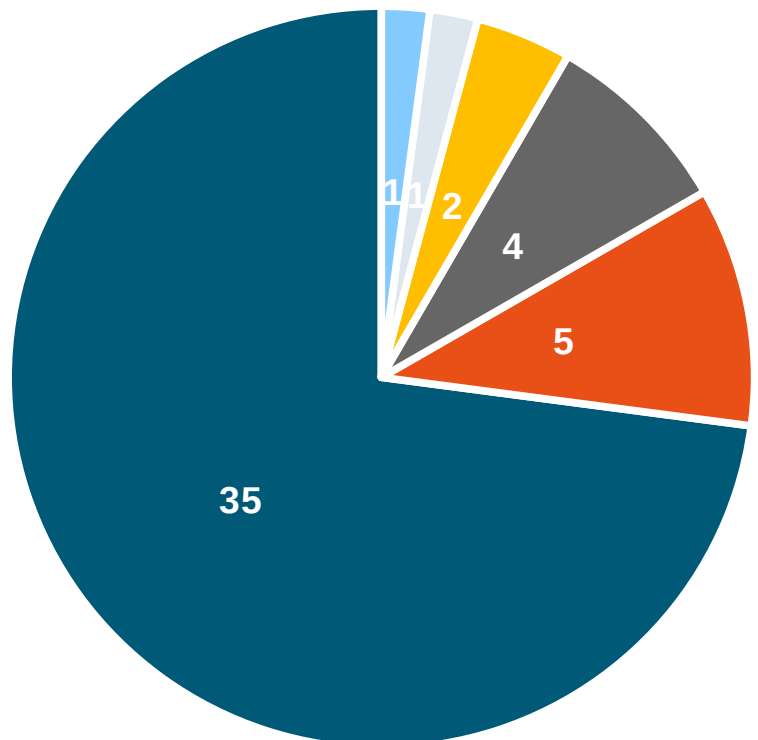
Nombre de PdN17 selon le type de structures



NB : certaines structures ont plusieurs attributions.

Nombre de PdN17 selon le type de poste

- Animatrice jeunesse
- Informatrice jeunesse
- Éducatrice spécialisé-e
- Accueillant·e-écoutant·e
- Conseiller·ère·s en insertion
- Médiateurice numérique

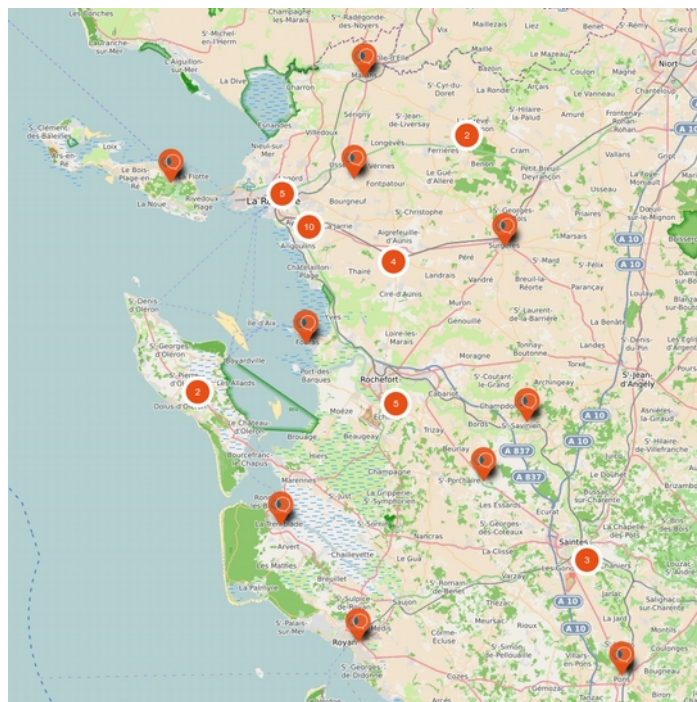


NB : certains PdN17 occupent différents types de postes.

Territoires des PdN17

Les PdN17 sont répartis sur les territoires suivants :

- Aigrefeuille-d'Aunis
- Angoulins
- Aytré
- Courçon
- Esnandes
- Fouras
- Île de Ré
- La Rochelle
- Lagord
- Marans
- Marennes
- Oléron
- Périgny
- Pons
- Presqu'île d'Arvert
- Rochefort
- Royan
- Saint-Germain-de-Marencennes
- Saint-Jean-d'Angély
- Saint-Jean-de-Liversay
- Saint-Porchaire
- Saint-Rogatien
- Saint-Savinien
- Sainte-Soulle
- Saintes
- Soubise
- Surgères
- Tonnay-Charente



[NB > Retrouvez en ligne la cartographie des Promeneurs du Net de Charente-Maritime](#)

La coordination du dispositif

Fonctionnement de la coordination

La coordination est chargée des missions suivantes :

- Coordonner, animer et promouvoir le réseau départemental des PdN ;
- Participer à la réflexion pour co-construire des outils de développement du dispositif, en lien avec le réseau ;
- Assurer le développement et l'administration des outils numériques dédiés au réseau (espace collaboratif de travail, site Internet départemental, réseaux sociaux...) ;
- Accompagner et aider les PdN dans leur pratique individuelle ;
- Travailler sous l'animation fonctionnelle du comité de pilotage auquel il contribue activement ;
- Assurer la mise en œuvre des actions collectives décidées dans le cadre du comité de pilotage (journée départementale, formation, communication...).

La coordination est le relais auprès des personnes et des structures portant une présence éducative sur Internet et il porte une réflexion sur la vie du réseau départemental.

Partenariat MDAJA 17 / APDNANO

Mandatée par la CAF de Charente-Maritime pour coordonner le dispositif, la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes de Charente-Maritime apporte au dispositif :

- son expertise de l'écoute / soutien,
- son approche des postures de médiation,
- son réseau de partenaires et de veille,
- son support administratif (secrétariat, gestion des dépenses courantes, ...).

Ces missions sont assurées par Juliette PERCHAIS.

Soutenus par le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DSDEN), Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord se sont intégrés à la coordination pour apporter :

- leur maîtrise technique et pédagogique des outils numériques,
- leurs compétences d'animations et de formations participatives,
- leur connaissance des structures d'éducation populaire, plus particulièrement la dynamique du collectif départemental EducPopNum,
- leurs liens avec les initiatives régionales existantes.

Ces missions sont assumées par Guillaume REMAUD (coordinateur Numérique et Formations).

Participation à la gouvernance du dispositif

Réunions du COPIL

En 2021, il s'est réuni deux fois :

- Le **31 mars**, en visioconférence : bilan sur le questionnaire qualitatif transmis par les structures, début du travail sur le projet Promeneurs du Net Parentalité et sur la Journée départementale.
- Le **21 septembre**, en présentiel : bilan de la coordination, point sur les remplacements de professionnel-le-s, l'avancement du dispositif Promeneurs du Net Parentalité, du projet TikTok mené à l'échelle régionale, et de la journée départementale.

Réunions du COTECH

En 2021, le Comité technique composé de la coordination du dispositif, de la CAF, et de la SDJES s'est réuni quatre fois :

- Le **2 février**, en visioconférence : Point sur le calendrier 2021, retours sur la formation des coordinateurices, pistes à explorer pour développer la communication.
- Le **5 mars**, en visioconférence : point sur les candidatures du premier appel à projets, la synthèse du questionnaire d'évaluation.
- Le **2 septembre**, en présentiel : point sur les candidatures du deuxième appel à projets, évolutions du réseau (remplacements), présentation du projet TikTok, de l'outil créé par le groupe de travail parentalité numérique et de l'avancement de l'organisation de la journée départementale.
- Le **13 octobre**, en présentiel : point sur les candidatures PdN Parentalité, communication.

Animation du réseau

Regroupements collectifs

Afin de mutualiser l'accompagnement et de créer des temps d'échanges de pratiques, des rencontres collectives trimestrielles ont été instaurées. D'une journée à chaque fois, elles ont pour objectif de :

- revenir sur les expériences individuelles et collectives,
- organiser les mois à venir,
- approfondir des sujets spécifiques répondant aux besoins des PdN17.

Avec les conditions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19, nous avons dû adapter nos pratiques pour maintenir ces temps d'échanges :

- 29 janvier > **Bilan 2020 et perspectives 2021** : les Promeneurs ont été guidés dans la construction du bilan de leurs actions en 2021 et ils ont déterminé les dates et les sujets des rencontres de l'année.
- 26 avril > **Les nouveaux médias sociaux** : à distance, les Promeneurs ont pu bénéficier de l'apport théorique et pratique d'Eddy Manon, community manager, formateur et ancien coordinateur PdN17 sur le réseau social TikTok.

- 27 septembre > **Vie sexuelle et affective des jeunes** : Marie Ancian, Promeneur du Net et accueillante à la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes 17, a proposé un témoignage sur l'accompagnement des jeunes qu'elle propose sur ce sujet. Les Promeneurs ont aussi pu échanger sur des outils qu'ils utilisent avec les jeunes.
- 30 novembre > **Journée départementale** : tout le réseau PdN17 (professionnels, responsables, partenaires) s'est retrouvé lors de cette journée pour réfléchir et construire ensemble des pistes de travail. Ce fut aussi l'occasion d'entendre Thomas Rohmer, président de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (OPEN) sur l'accompagnement des parents aux enjeux du numérique en famille.

Des temps de formation facultatifs se sont ajoutés à ces regroupements :

1^{er} et 2 avril > **Ateliers de pratique à Instagram** : les PdN17 intéressés ont été accompagnés dans la pratique des fonctionnalités essentielles de ce média social (post, story,...).

Le 28 septembre > **Atelier de pratique à TikTok** : les PdN17 intéressés ont été accompagnés, à distance, dans la pratique de TikTok. Cette formation a été impulsée par la coordination de Gironde, en partenariat avec *Curieux !*.

Formation initiale

En 2021, deux formations initiales ont eu lieu (8 et 9 avril / 21 et 22 octobre) à destination de **11 professionnels** en tout :

- 7 nouveaux PdN17,
- ainsi que 4 professionnels qui reprenaient des missions de PdN17 (remplacements des anciens salariés concernés).

Cette formation a pour objectif de permettre aux futurs Promeneurs de mieux cerner leurs missions et de mesurer leur engagement. Ce premier temps de rencontre avait également comme enjeu de créer une première cohésion de groupe (qui sera ensuite complétée avec la rencontre des PdN17 déjà actifs).

Pour cela, la formation a abordé les points suivants :

- Activité de présentation,
- Historique du dispositif Promeneurs du Net,
- Usages numériques des jeunes,
- Missions d'un PdN et missions de la coordination,
- Travail en groupe sur des cas concrets puis échanges en collectif,
- Création et paramétrage des comptes de réseaux sociaux.

Bien que la première session (avril) devait se réaliser en présentiel, les conditions sanitaires ont finalement contraint la coordination à la réaliser en distanciel. Cependant, la coordination a pu réaliser la 2^{ème} session (octobre) en présentiel sur l'Île d'Oléron.

Globalement, la formation a été appréciée des participants. Les groupes étaient moins nombreux que les années précédentes mais sont restés dynamiques et impliqués. La formule en distanciel reste plus abstraite pour les futurs PdN17, notamment pour les professionnels n'ayant pas déjà une pratique courante des outils numériques.

Accompagnement des PdN17

Outre sur les temps de regroupements collectifs, la coordination accompagne les PdN17 de différentes manières :

- **Un groupe fermé sur Facebook** permet à chaque PdN17 de pouvoir interpeller chacun (coordination ou autres PdN) et ainsi d'échanger facilement sur toute question soulevée. Les coordinateurices effectuent également de la veille et diffusent sur ce canal des ressources pouvant aider les PdN17 dans leurs missions.
- Accompagnement à la **création d'outils** d'intervention auprès de partenaires (jeunes et parents).
- Soutien sur des **difficultés techniques** ou dans leur **structure** (mise en place de leurs missions, problèmes de reconnaissance, ...).
- Mise en place d'un **café PdN**. Durant le troisième confinement, et jusqu'au mois de juin, la coordination a proposé aux PdN volontaires des temps d'échanges en visioconférence tous les 15 jours. Ces temps ont été l'occasion, pour les professionnels, d'échanger sur leurs pratiques et d'intégrer les nouveaux PdN qui avaient été formés à distance.
- Mise en place de **binômes**. Afin de favoriser l'intégration des PdN dans le dispositif, la coordination a proposé un système de binômes, mettant ainsi en lien les nouveaux PdN du réseaux avec les professionnels plus installés.
- La coordination a échangé plus de **200 messages individuels** avec les professionnels du réseaux durant l'année 2021.

Modalités de suivi de l'activité des PdN17

Afin de pouvoir mener des évaluations quantitatives, chaque Promeneur du Net doit reporter ses activités en ligne sur un tableur. Ces données sont ensuite globalisées pour l'ensemble du département.

Début 2020, un travail avait été mené avec les PdN17 afin de ré-évaluer le besoin des données à recenser (pour les PdN et pour la coordination) et de faciliter le recueil de ces données par la création d'un nouveau tableur accessible en ligne.

Les activités recensées sont :

- la durée de l'activité en ligne,
- le nombre de nouveaux contacts physiques générés,
- puis, par plateforme :
 - le nombre total de contacts (répartis entre jeunes, parents et professionnels),
 - le nombre de publications,
 - le nombre de conversations avec les jeunes (réparties par sujet),
 - le nombre de conversations avec les parents.

Les données recensées sont réparties mensuellement afin de permettre un suivi régulier de l'activité en ligne de chaque PdN17.

Malheureusement, le remplissage de ce tableur s'avère être trop chronophage pour les PdN17. Bien que permettant d'avoir une meilleure vision de leur activité en ligne, les données fournies en fin d'année 2021 sont peu fiables car, n'ayant pas été saisies régulièrement, elles ne reflètent que partiellement la réalité de cette activité.

La coordination continue de s'interroger sur la pertinence de cet outil et sur la façon de rendre le compte-rendu de l'activité PdN plus facile pour les professionnels du réseau.

Les outils numériques

Les **outils** mis en place par la coordination pour faciliter la vie du réseau sont les suivants :

- **adresses email** de redirection pour les PdN17 et la coordination,
- **espace de partage** de documents,
- groupe fermé sur **Facebook**,
- serveur **Discord**,
- des **Padlets** de ressources alimentés au fil des regroupements.

La **page web dédiée au réseau** (www.promeneursdunet17.fr) fait référence :

- au **site national** et à **son annuaire**,
- à la **cartographie des PdN17** (on y situe facilement les PdN17, leur structure, les coordonnées des structures et les comptes des PdN17 sur les réseaux sociaux),
- aux coordonnées complètes de la coordination (courriel et réseaux sociaux),
- à la **Charte des Promeneurs du Net**,
- aux bilans du dispositif PdN17.

Une **page départementale** du dispositif Promeneurs du Net de Charente-Maritime existe aussi sur le site national : <https://promeneursdunet.fr/dept17>. Elle cartographie et présente tous les PdN sur le département, mais elle n'est pas gérée directement par la coordination, ce qui ne facilite pas les mises à jour.

Interventions

En cette nouvelle année marquée par la pandémie, la coordination a maintenu ses interventions quand cela était possible :

- 29 mai > intervention lors du **café citoyen du festival Festiprev**, sur les problématiques liées aux jeunes et aux écrans.
- 24 juin > intervention au cours d'un live Facebook « **Les écrans en famille** » organisé par des professionnelles de la parentalité.
- 16 septembre > intervention avec Noëlla SORBE, Promeneur du Net, auprès de **professionnels de l'ADEI**.

- 20 octobre > intervention avec Noëlla SORBE, Promeneur du Net, auprès des jeunes du **Foyer de l'enfance**.
- La coordination a été sollicitée pour tenir un stand lors d'une journée à l'école Excelia. Cet événement a finalement été repoussé à une date à laquelle la MDAJA ne pouvait participer.
- Le 08 décembre > présentation du dispositif au cours du Comité de Pilotage de la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes 17.

La coordination a également participé à des **regroupements régionaux et nationaux** :

- 18 janvier, 01 février, 11 mars, 15 juillet, et 20 septembre. > réunions à distance des **coordinations de Nouvelle-Aquitaine**.
- 10 juin, 26 octobre > réunions des **coordinations à l'échelle nationale** organisées à distance, elles donnent l'occasion d'échanger sur des actions de communication du dispositif PdN.
- 15 novembre, le 29 novembre, et le 16 décembre > réunions du groupe de travail autour de la thématique « **Dynamiser son réseau** » lancé par Juliette Perchais auprès des coordinations nationales.

Promotion – Communication

Outils de promotion

Au cours de l'année 2021, la coordination a poursuivi la création et la mise à jour d'outils de promotion du dispositif :

- Tournage de deux **pastilles de présentation du dispositif** : l'une pour le festival Festiprev et, l'autre, en partenariat avec les coordinations de Nouvelle-Aquitaine, diffusée sur TikTok. Cette dernière vidéo est disponible en ligne : https://youtu.be/9bL6J5tuH_o
- Création d'un **nouveau flyer** (anticipant le volet parentalité du dispositif), imprimé à 6000 exemplaires et distribué aux PdN17 et aux partenaires au cours de la journée départementale et des événements suivants.
- La **revue de presse** a été enrichie des nouveaux articles parus sur le dispositif en Charente-Maritime. Tous les articles sont disponibles dans un dossier du nuage : <https://nuage.promeneursdunet17.fr/s/SettdfB9T6gc94E>





Journée départementale

Le 30 novembre 2021, la coordination a organisé une journée de rencontre, de partage et de travail pour les structures engagées dans le dispositif Promeneurs du Net. Cette rencontre s'est tenue à Saintes et a permis de dresser des pistes de réflexion et de travail pour les PdN mais aussi pour les responsables, les directions et les membres du conseil d'administration des structures PdN17.

L'après-midi, **Thomas ROHMER** (président de l'OPEN, membre de l'ARCOM, ex-CSA) est intervenu auprès des professionnels sur l'accompagnement des parents aux enjeux du numérique.

[NB > Retrouvez en ligne le bilan de la journée départementale](#)

Évaluation du dispositif

La coordination a procédé à une évaluation du dispositif au début de l'année 2021. Un questionnaire qualitatif a été envoyé auprès des **32 structures engagées** dans le réseau Promeneurs du Net. Les retours ont été globalement positifs de la part des professionnels, des responsables et des jeunes touchés par le dispositif. Il a également montré toute sa pertinence durant les deux confinements.

La synthèse de cette évaluation est disponible en ligne :
<https://nuage.promeneursdunet17.fr/s/CskKtwdaJDYkniC>

Promeneurs du Net Parentalité

La coordination a travaillé avec la CAF17 autour du lancement du dispositif Promeneurs du Net Parentalité.

L'appel à projets

Au cours de l'année 2021, la coordination s'est associée à la CAF 17 pour définir le cadre et les modalités de l'appel à projets (AAP) du dispositif Promeneurs du Net Parentalité. Cet AAP a été lancé le 31 août jusqu'au 1^{er} octobre 2021. 12 structures y ont répondu. Parmi elles, 10 dossiers ont été retenus à la suite de la commission sociale de la CAF17.

La formation initiale de ces **10 professionnels** aura lieu en 2022.

Articulation des réseaux

Il est nécessaire de réfléchir à l'articulation entre les réseaux PdN Jeunesse et Parentalité :

- Deux réseaux spécifiques : les professionnels de la parentalité sont moins adeptes des réseaux sociaux, ont des professions moins différentes que dans le réseau jeunesse. En outre, ce sont deux publics (parents et jeunes) aux pratiques très différentes.
- Au sein d'un réseau unique : pourtant les problématiques de tous ces professionnels sont complémentaires et leurs enjeux comparables.

Perspectives 2022

Pour cette année 2022, la coordination souhaite **repenser la formation initiale** afin d'inviter les structures à s'engager pleinement dans le dispositif. Un temps serait spécialement dédié aux responsables ou aux directions afin qu'ils comprennent les enjeux du dispositif et qu'ils aient à leur disposition un temps d'échanges pour partager leurs interrogations.

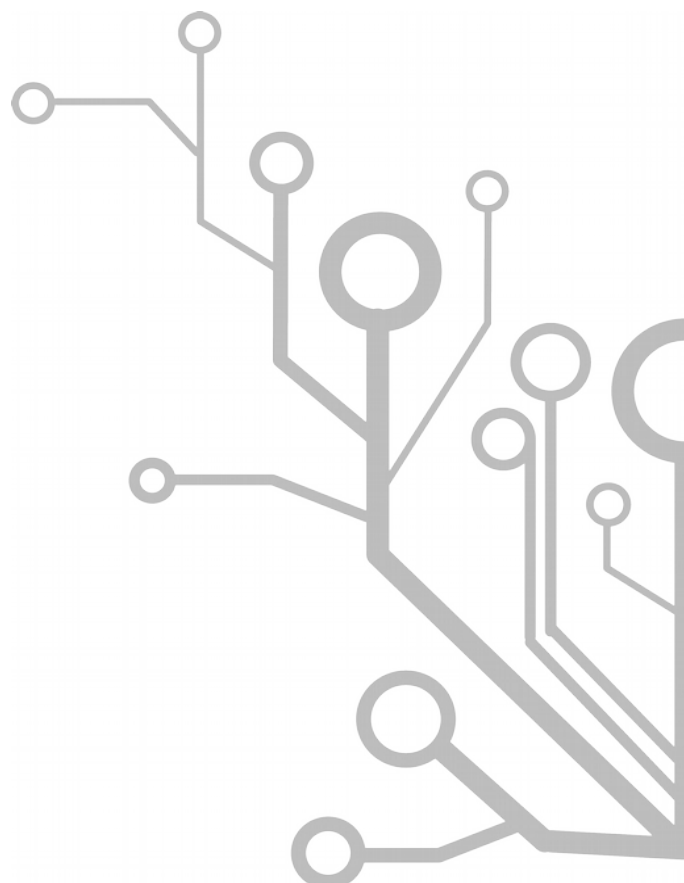
En outre, à la suite du déploiement du dispositif en direction des parents au cours de l'année 2021, cette année sera l'occasion de réfléchir à **l'articulation entre les deux réseaux Promeneurs du Net Jeunesse et Parentalité**. En effet, les modalités d'une telle évolution sont encore à construire : Comment organiser le réseau ? Comment penser la coordination ?

ANNEXES

Liste des Promeneurs du Net

Actions menées en 2021

Charte des Promeneurs du Net



LISTE DES PROMENEURS DU NET

Promeneurs du Net	Structure porteuse	Commune de la structure
Adrien DURAND	Sivom Presqu'île d'Arvert	17530 ARVERT
Adrien LEBRUN	La Boussole / Mairie de Périgny	17180 PERIGNY
Aurélie LE MOAL	Association Plaine D'Aunis Pleine de Jeunes PAPJ	17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Céline VRAY	Centre Socioculturel Aytré	17440 AYTRE
Charles GAUTIER	Accueil de Loisirs Communal de Saint Jean de Liversay	17170 ST JEAN DE LIVERSAY
Christelle BITAUDEAU	Bureau Information Jeunesse Aunis Sud	17700 SURGÈRES
Claire GUILLAUD	CAP Centre Social	17430 TONNAY CHARENTE
Clémentine DECAN	CIAS du Bassin de Marennes	17320 MARENNES
Cléo BOURDIER	Bureau Information Jeunesse Ile d'Oléron	17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON
Cyril DERAND	Centre Socio Culturel "Les 4 Vents"	17140 LAGORD
David HESKES	Centre social et culturel Christiane Faure	17000 LA ROCHELLE
Dylan DARMOSTOUBE	Association Boiffiers Bellevue	17100 SAINTES
Edwin ROMERO	Secteur Jeunesse	17250 SAINT PORCHAIRE
Élodie GAUDIN	Angoul'loisirs	17690 ANGOULINS SUR MER
Émilie LEBIS	Maison de Quartier de Port Neuf	17000 LA ROCHELLE
Eva HUMEAU	Association EOLE	17000 LA ROCHELLE
Héloïse DESRENTE	Association Beauief	17400 SAINT-JEAN D'ANGÉLY
Hugo CHAUSSÉE	Centre social Saint-Éloi Beauregard	17390 LA ROCHELLE
Jenny BOUDEAU	Mairie de Saint-Rogatien	17220 SAINT ROGATIEN
Julie POTIN	Centre socioculturel Le Pertuis	17000 LA ROCHELLE
Julien VERGNAULT	SEJI Secteur Jeunes Saint-Nazaire-sur-Charente	17780 SOUBISE
Kevin PROUTEAU	Local Jeunes	17350 SAINT-SAVINIEN
Loïc NEVEU	Mairie de Sainte-Soulle	17220 SAINTE-SOULLE
Lorraine LE ROY	SESSAD UNAPEI 17	17000 LA ROCHELLE
Lydia VERAT	Centre socioculturel de Pons	17800 PONS
Lyvane BENOIT	SEEJ de fouras	17450 FOURAS
Marie ANCIAN	Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes 17	17000 LA ROCHELLE
Marie COUNIL	Centre Socio-Culturel Les Pictons	17230 MARANS
Marion DUBEAU-HUSSLER	AAPIQ	17300 ROCHEFORT
Mathieu QUINTARD	Centre Socio-Culturel Les Pictons	17230 MARANS
Mathilde MARTY	Association Le Logis	17100 SAINTES
Mélodie VINET	Centre socioculturel de Royan (Marneyeuse)	17202 ROYAN
Noëlla SORBÉ	Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes 17	17000 LA ROCHELLE
Noémie RULLAND	SESSAD UNAPEI 17	17000 LA ROCHELLE
Pascale CHAUVEAU	SEJI Secteur Jeunes Echillais	17780 SOUBISE
Pauline BORDESSOULES	Espace Mosaïque	17170 COURÇON
Pierre-Henri CELLIER	Angoul'loisirs	17690 ANGOULINS
Robin QUERIAUD	OMAJE	17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Roland ETIE	Espace Camaieux	17138 SAINT XANDRE
Sébastien BECK	CDIJ 17	17087 LA ROCHELLE
Solène BONNIN	Maison des Jeunes et des Associations, Ré Espaces Jeunes	17630 LA FLOTTE
Thierry VALLÉE	Bureau Information Jeunesse - Mission Locale de la Saintonge	17100 SAINTES
Thomas FORESTIER	Association Plaine D'Aunis Pleine de Jeunes PAPJ	17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Virginie DUMOULIN	Maison de l'enfance – Léo Lagrange	17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON
Xavier VALER	Centre social et culturel Tasdon Bongraine Les Minimes	17000 LA ROCHELLE

ACTIONS MENÉES EN 2021

24 Promeneurs du Net de Charente-Maritime ont répondu à ce questionnaire.

Actions identifiées lors de la formation initiale	Nb de mises en œuvre
CRÉER DU LIEN EN LIGNE	73
Parler de sa présence en ligne lors d'échanges au sein de la structure	23
Inviter des jeunes connus à être "amis" en ligne	18
Communiquer en tant que soi-même (pas structure), renforcer la confiance, l'affectif	16
Repérer/cibler les jeunes éloignés géographiquement	3
Identifier et proposer un/des temps de permanence régulier(s) et pertinent(s), les réajuster si besoin	13
ÉCHANGER	54
Présenter ou rappeler le cadre exclusif de nos échanges en tant que professionnel (1 seul interlocuteur, confidentialité)	11
Communiquer et échanger sur les demandes des jeunes (info, emploi, formation, aide, santé, sexualité...)	17
Créer et animer des groupes privés de discussions	8
Si échange avec un jeune qui ne fréquente pas la structure, proposer une rencontre dans la structure	2
Échanger avec des parents	16
INFORMER	67
Informar sur les pratiques numériques des jeunes (sécurité, actions, moyens, risques, santé, victime, identité numérique, logiciels payants vs libres de droits, etc.)	18
Informar les parents (info structure, pratiques numériques, éducation aux réseaux sociaux)	18
Informar sur les actions et les projets de ma propre structure	21
Informar des publics spécifiques (handicap, maladie, etc.)	2
Informar sur les partenaires et leurs actions (besoin d'un listing)	8

CONSEILLER - ACCOMPAGNER	57
Accompagner des projets individuels (info, conseil, aide à la démarche)	9
Accompagner des projets collectifs / collaboratifs	12
Faciliter l'organisation d'actions par le biais de discussions sur les RSN (co-voiturage, achats, sortie, soirée, voyage, etc.)	5
Conseiller, prévenir sur des pratiques numériques (rappel à la loi, publications ou commentaires problématiques, etc.)	15
Conseiller et accompagner un jeune qui rencontre un problème (arnaque, cyberharcèlement, revenge porn, chantage, etc.)	8
Soutenir et développer les compétences et connaissances (vidéo, montage, paramétrage...)	8
VEILLER - CHERCHER	62
Repérer les besoins des jeunes, parents et pros afin d'être plus efficace dans les actions	12
Créer des sondages en ligne pour faciliter le recueil d'avis, les besoins/envies des jeunes (création des programmes d'activités, boîte à idées numérique, etc.)	8
Échanger avec les partenaires locaux pour repérer les jeunes en situation d'isolement	5
Repérer les réseaux sociaux utilisés par les jeunes que l'on côtoie et/ou leurs parents	13
Réseaux de Jeux Vidéo : aller sur les forums et plateformes spécialisées	7
Faire de la veille documentaire / média et diffuser	17
ANIMER	52
Atelier Fake News/Vrai du Faux (IT)	2
Ateliers parents/enfants, jeunes sur diverses thématiques : numérique, robotique, création et paramétrage de compte, connaissance des réseaux, jeux vidéo, sexisme numérique ...	5
Créer un web média ouvert à tous	1
Créer une équipe e-sport	2

Créer un espace numérique dédié aux parents	2
Dîner Quiz sur thématiques avec les jeunes	3
Faire des lives (jeux, animation, débat, info, etc.)	4
Groupe débats/expression	5
Mettre en place des actions liées au handicap (info, événements, outils numériques, rompre l'isolement)	2
Mettre en place des concours : photos, challenge, tournoi de vidéos en ligne, vote, tags	8
Organiser un rallye / jeu de piste avec les partenaires	0
Organiser une conférence ou une rencontre sur le numérique	3
Organiser des actions dans les établissements scolaires	12
Réaliser des tutos avec et par les jeunes qui soient ludiques et adaptés	0
Réaliser un théâtre forum avec les familles	2
Faire des actions de solidarité numérique	1
PROMOUVOIR	38
Afficher les infos PdN dans les lieux d'accueil	18
Informers sur les PdN (adresses, ...) dans les programmes d'activités	9
Proposer au début de l'action un temps de présentation de nos missions PdN (public jeunes, partenaires, parents)	7
Décrire le rôle et les missions d'un PdN sur <i>Pro-notes</i>	2
Participer à un forum numérique	2

CHARTE DES PROMENEURS DU NET

Cette charte est un référentiel commun qui a pour vocation de faire connaître l'origine de ce projet à toute personne qui serait en lien avec un Promeneur du Net. Elle précise également les contours, les valeurs, les principes et les règles de fonctionnement de la démarche. L'adhésion à la présente charte engage ses signataires pendant toute la durée de leur participation à la démarche « Promeneurs du Net ».

Préambule

Internet est aujourd'hui le média de communication par excellence des jeunes et fait partie intégrante de leurs pratiques culturelles. L'image positive dont il bénéficie auprès d'eux et l'utilisation intensive qu'ils en ont en font un outil présentant de nombreux risques, mais aussi d'importantes potentialités.

Une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse est essentielle pour leur permettre de mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux. Elle doit permettre à chacun d'exploiter au mieux les multiples opportunités qu'il peut offrir dans le quotidien de chacun.

Tel est l'objectif des Promeneurs du Net qui, par leur présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, contribuent à la définition de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes, en phase avec leurs besoins et préoccupations actuelles.

Article 1. Renforcer la présence éducative sur Internet via la démarche « Promeneurs du Net »

L'utilisation par les jeunes des outils numériques, tels qu'Internet, les réseaux sociaux, les smartphones et tablettes, ou encore les jeux vidéo, suscite de nombreux questionnements chez les parents comme chez les professionnels de la jeunesse.

Ces usages numériques s'inscrivent au cœur des pratiques culturelles des jeunes. Ils sont pour eux un vecteur important de sociabilité, d'expression et de créativité.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales en direction des jeunes. L'objectif est de poursuivre sur Internet l'action éducative conduite sur les territoires par les différents acteurs engagés aux côtés des jeunes.

Promeneurs du Net s'inscrit dans cette continuité, faisant écho à une démarche initiée en Suède et partant du constat que si les adultes, professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs et tous ceux travaillant en lien avec les jeunes sont bien présents dans les différents espaces qu'ils fréquentent (école, espaces éducatifs...), ils ne le sont pas forcément dans la « rue numérique ». Les Promeneurs du Net interviennent au titre des missions relatives au poste qu'ils occupent. Même si les modalités de mise en relation avec les jeunes changent, il ne s'agit pas de remplacer le face-à-face dans les structures.

L'objectif est avant tout de maintenir la relation avec les jeunes dans la vie physique. La présence en ligne permet d'enrichir ces modalités d'intervention et de poursuivre les actions éducatives sur tous les territoires où évoluent les jeunes.

Article 2. Les acteurs de la démarche

Les Promeneurs du Net sont des professionnels (éducateurs, animateurs, conseillers en insertion, infirmières, psychologues, médiateurs numériques...) issus de différentes structures du secteur éducatif, socio-culturel, médico-social, de l'animation ou de la médiation qui interviennent auprès des jeunes sur les territoires. Tous les acteurs de la jeunesse sont susceptibles d'être concernés par cette présence éducative sur Internet et sont, à ce titre, régis par la présente charte des Promeneurs du Net.

Article 3. Les missions

Les structures signant la charte s'engagent à missionner un ou plusieurs de leurs professionnels pour des actions de présence éducative sur Internet, plusieurs heures par semaine. Cette présence éducative peut s'exercer sur les réseaux sociaux, les forums, les « chats », les blogs, les jeux vidéo et tous les outils numériques utilisés par les jeunes et les familles.

Chaque Promeneur du Net possède un compte professionnel (« profil individuel ») sur Facebook (et/ou Twitter, Instagram, Snapchat...) devant contenir *a minima* les informations suivantes :

- le prénom du Promeneur du Net (Pdn) et le nom de sa structure ;
- une photo personnelle (de préférence) ou, à défaut, une photo représentant sa structure ; *à la personnalisation de la relation est primordiale s'agissant de la présence éducative sur Internet. Le jeune doit pouvoir reconnaître l'adulte avec qui il est en contact.*
- le logo (ou bandeau) Promeneurs du Net ;
- les précisions essentielles relatives à la démarche « Promeneurs du Net » ;
- les modalités d'entrée en relation avec un Pdn ;
- le lien vers l'annuaire départemental des Promeneurs du Net.

Parallèlement à ses missions habituelles, chaque Pdn consacre plusieurs heures par semaine pour aller à la rencontre des jeunes et parfois de leurs familles, afin de les accompagner dans la « rue numérique ».

Dans le cadre de leurs actions, les Pdn ont pour vocation de :

- créer et/ou renforcer des liens avec les jeunes, les familles et le réseau des professionnels du département ;
- rompre l'isolement des jeunes et réduire les inégalités (géographique, d'accessibilité liée au handicap, ...) grâce à la proximité du numérique ;
- établir une relation de confiance, échanger, partager ;
- conseiller, informer, prévenir ;
- proposer un soutien, une rencontre, une orientation vers une structure adaptée ;
- contribuer à la mise en place d'actions individuelles et/ou collectives pertinentes au regard du public et des missions de chaque organisme ;
- accompagner les jeunes dans la « rue numérique » ;
- favoriser l'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes et de leur famille ;
- rassurer et accompagner les jeunes comme leurs parents ;
- proposer des espaces de paroles, d'échange de débats individuels et/ou collectifs (« chats », conversations instantanées, forums, groupes de discussion...) ;
- encourager des projets collaboratifs et responsables sur le numérique (physiques et/ou dématérialisés).

Le Pdn s'engage à :

- assurer une présence éducative régulière sur Internet, intégrée à son temps de travail et adaptée aux horaires de sa structure ;

- participer aux temps de coordination dédiés, au sein du réseau départemental (rencontres, formations, analyse des pratiques, par exemple) ;
- participer aux animations collectives et/ou événementielles liées au réseau départemental des Promeneurs du Net.

En cas de non-respect d'un de ses engagements, le Pdn se verra exclu du dispositif par une décision officielle et concertée du comité de pilotage. Cette décision sera notifiée à la structure dont dépend le Pdn.

En cas de non-respect par les jeunes des valeurs précisées à l'article 6, les cas les plus graves pourront faire l'objet de signalements aux autorités compétentes. Les structures porteuses du projet veillent à ce que la configuration de leur espace numérique soit maintenue à jour, afin de garantir et de respecter les principes de confidentialité et d'anonymat.

Article 4. Connaissances et compétences

Afin de mener à bien ses missions, le Promeneur du Net doit volontairement intégrer les outils numériques à sa pratique professionnelle et se situer dans une démarche d'adaptation aux nouvelles modalités relationnelles de communication.

Le Pdn doit notamment être en capacité de posséder :

- une bonne culture des technologies de l'information et de la communication, et de leurs usages ;
- une connaissance des principales règles de droit, de sécurité et de civilité sur Internet.

Il doit également savoir adapter son intervention en fonction de son métier, de sa fonction, de ses missions et communiquer ce cadre aux jeunes et aux parents.

Une formation continue, associée à une analyse des pratiques, est un plus pour acquérir ou développer les connaissances et compétences sur les champs suivants : utilisation des réseaux sociaux et des outils de communication dans un cadre professionnel, travail en réseau, confidentialité et secret professionnel, bonnes pratiques numériques...

Article 5. Animation et pilotage

Au sein de chaque département, un comité de pilotage est mis en place, afin d'animer et de piloter le réseau des Promeneurs du Net.

Les structures qui participent à cette démarche sont retenues par le comité de pilotage et sont accompagnées par un coordinateur départemental.

Elles s'engagent à participer au réseau départemental des Promeneurs du Net, et à contribuer au suivi et à l'évaluation de la démarche.

Article 6. Les valeurs

Chaque signataire de la présente charte s'engage à respecter les valeurs de l'animation et de l'éducation en faveur de la jeunesse et de la parentalité, à savoir :

- prendre en compte les individus sans distinctions ni préjugés ;
- favoriser l'accès à l'autonomie et à la socialisation ;
- promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté.

Dans le cadre de leurs interventions, les Pdn et les utilisateurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux suivants :

- respect des valeurs de la République et de la laïcité ;
- respect de la dignité de la personne ;
- interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine.

Le Pdn exerçant ses fonctions dans un but non lucratif, aucune démarche commerciale n'est autorisée.

Le Pdn s'engage à ne pas avoir vocation de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle, et à ne pas exercer de pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité n'est pas autorisée.

Le Pdn exerce dans le respect de ses missions et de l'institution qu'il représente. La présence éducative sur Internet vient en complémentarité des missions dévolues à sa structure et ne se substitue en aucun cas à elles.